



DEMANDE D'APPROBATION — USAGE CONDITIONNEL

IMPORTANT La demande n'est pas une autorisation. Attendez le permis écrit avant les travaux; le délai débute lorsque le dossier est complet.Demande en ligne : <https://www.notre-dame-de-ham.ca/demande-de-permis/>

PROPRIÉTÉ VISÉE

Adresse complète

Numéro de lot

Zone

Usage actuel

REQUÉRANT ET PROPRIÉTAIRE

Nom du requérant

Téléphone

Courriel

Adresse

Nom du propriétaire, si différent

À RETENIR — Joindre une procuration lorsque la demande est présentée par un mandataire.

USAGE CONDITIONNEL DEMANDÉ

Usage

☐ Résidence de tourisme☐ Camping équestre

Date projetée de début de l'usage

Personne responsable joignable en tout temps

Présentation générale et justification du projet dans son environnement

RÉSIDENTE DE TOURISME — SI APPLICABLE

Nombre de chambres

Nombre maximal de personnes

Nombre de cases de stationnement

Installations

☐ Spa☐ Piscine☐ Foyer extérieur☐ Terrasse ou galerie☐ Autre

Capacité de l'installation septique

Numéro d'enregistrement CITQ, si obtenu



DEMANDE D'APPROBATION — USAGE CONDITIONNEL

IMPORTANT La demande n'est pas une autorisation. Attendez le permis écrit avant les travaux; le délai débute lorsque le dossier est complet.
Demande en ligne : <https://www.notre-dame-de-ham.ca/demande-de-permis/>

Mesures prévues pour le bruit, les nuisances, les déchets et l'information des locataires

--

CAMPING ÉQUESTRE — SI APPLICABLE

Superficie du terrain	Nombre maximal de chevaux	Nombre d'emplacements
Distance des chevaux aux résidences	Distance au puits	Distance au cours d'eau

Gestion du fumier, accès, eau, circulation et aménagements

--

À RETENIR — Le Règlement 448 prévoit une analyse par le CCU, un avis public et une décision du conseil. Une autorisation d'usage conditionnel ne remplace pas les autres permis ou certificats requis.

Règlement 448 sur les usages conditionnels : <https://www.notre-dame-de-ham.ca/wp-content/uploads/2024/09/Reglement-448.pdf>

PIÈCES DE BASE À JOINDRE

- ☐ Plan à l'échelle exacte du terrain et des terrains limitrophes : usages, bâtiments, marges, dimensions, stationnements, aménagement, arbres, éclairage et servitudes
- ☐ Document de présentation argumentaire au regard des critères du Règlement 448
- ☐ Pour une résidence de tourisme : engagements écrits relatifs à l'enregistrement et au respect des règlements sur les nuisances

À RETENIR — Selon la nature du projet, la municipalité pourra demander des renseignements ou des documents supplémentaires.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

À RETENIR — Je certifie que les renseignements et documents fournis sont vrais, exacts et complets. J'autorise la vérification des renseignements et la visite de la propriété conformément aux pouvoirs prévus par la réglementation applicable.

Nom en lettres moulées	Signature	Date

RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception	Numéro de demande	Dossier complet le

Décision

- ☐ À analyser ☐ Autorisé
- ☐ Refusé ☐ Informations supplémentaires requises



DEMANDE D'APPROBATION — USAGE CONDITIONNEL

IMPORTANT La demande n'est pas une autorisation. Attendez le permis écrit avant les travaux; le délai débute lorsque le dossier est complet.
Demande en ligne : <https://www.notre-dame-de-ham.ca/demande-de-permis/>

Numéro du permis ou certificat	Date de délivrance	Signature du fonctionnaire désigné